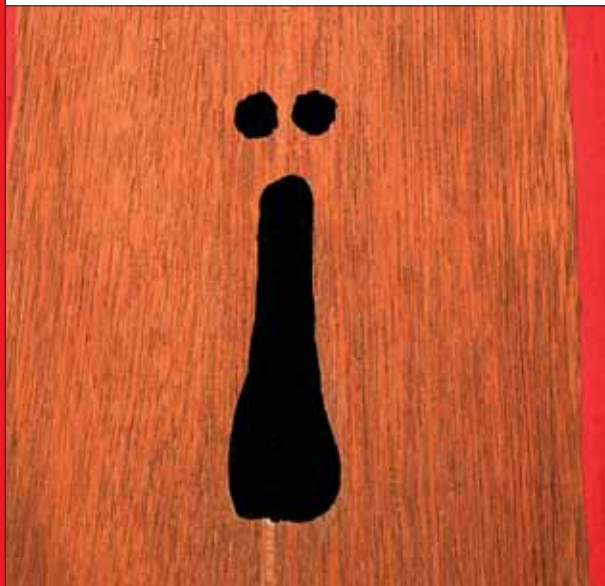


État des lieux de l' **ALPHABÉTISATION**

EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
WALLONIE-BRUXELLES

PREMIER EXERCICE – DONNÉES 2004-2005





INTRODUCTION

Début 2005, la signature de l'accord de coopération sur l'alphabétisation des adultes par les huit ministres concernés a permis de mettre en place un Comité de pilotage permanent composé de représentants des trois entités signataires (COCOF, Région wallonne, Communauté française), mais aussi du monde associatif de l'alphabétisation (Lire et Écrire).

En juin 2005, s'est tenue la première réunion plénière du Comité de pilotage. Au cours de l'année écoulée, les membres du Comité se sont réunis une fois par trimestre comme le prévoyait l'accord. Parmi l'ensemble des missions que l'accord de coopération confiait au Comité de pilotage, des priorités se sont d'emblée dégagées en terme d'objectifs, notamment sur le plan d'une meilleure coordination des politiques en matière d'alphabétisation et d'une meilleure opérationnalisation des mesures et des dispositifs.

L'état des lieux est la mission la plus concrète et la plus récurrente confiée au Comité de pilotage. Sa réalisation a mobilisé la plus grande partie de ses forces durant cette première année de fonctionnement. Ce premier état des lieux a rencontré les préoccupations de coordination et d'opérationnalisation puisqu'il permet de disposer d'un instrument permettant une meilleure objectivation de la situation en Communauté française et dans les Régions wallonne et bruxelloise.

Le comité de pilotage s'est accordé sur une stratégie de travail et sur la manière de mener à bien l'état des lieux.



La première étape fut de mettre au point un document interne de collecte des données afin de rassembler des informations fournies par les administrations. Un consensus s'est établi sur les informations minimales que le Comité de pilotage souhaitait recueillir mesure par mesure tant sur les apprenant-e-s, les formateurs-trices, les budgets alloués et le type d'actions financées, bien qu'il est apparu, rapidement, que toutes les administrations n'étaient pas en mesure de fournir une réponse à toutes les questions, compte tenu des données dont elles disposaient. Le choix de l'année 2004 comme année de référence s'est imposé d'emblée.

La méthode de travail retenue a été la constitution d'un groupe de travail comportant au moins un représentant de la Communauté, de chaque Région et du représentant associatif. Ce groupe s'est réuni à dix reprises pour élaborer la méthodologie de travail, la conception de l'état des lieux et organiser la récolte et le traitement des données. Les nombreuses discussions, critiques, remarques, difficultés n'ont pas entaché la dynamique de coopération ; bien au contraire, cette appropriation commune a provoqué une meilleure conscience et compréhension du travail qu'il restait à fournir au-delà de l'état des lieux actuellement réalisable.

Cet état des lieux a été validé en plénière par tous les membres du Comité de pilotage.

Ce premier état des lieux est un essai de balayer le paysage de l'alphabétisation des adultes pour en donner une vision globale. Il mêle approches quantitatives et qualitatives. Les limites de cette première analyse sont cependant évidentes pour celles et ceux qui l'ont portée, notamment faute de pouvoir toujours comparer les données sur une même base, faute de disposer de certaines données, faute de pouvoir, dans un premier temps, dépasser les seuls champs de compétence représentés au Comité de pilotage qui sont loin de couvrir l'ensemble des actions structurelles ou ponctuelles en matière d'alphabétisation.

Mais il permet aussi d'avoir une vue des problèmes, des réussites, des manques, des écarts relevés et de croiser la réalité de terrain avec les objectifs poursuivis par les dispositifs et les mesures étudiées.

Le Comité de pilotage a souhaité la publicité de cet état des lieux, non seulement pour mieux faire connaître les dispositifs, les analyses auprès des Ministres concernés, mais aussi auprès des opérateurs liés de près ou de loin à l'alphabétisation, ce qui est le but d'un état des lieux. Mais on peut dire aussi que la publicité donnée à cet état des lieux par une diffusion large est aussi guidée par le souci de le confronter à la critique, aux commentaires et à l'analyse de regards extérieurs. Le Comité de pilotage est en recherche d'une meilleure connaissance des actions développées dans le domaine de l'alphabétisation et d'une meilleure compréhension des questions et difficultés qui se posent aux acteurs, quelle que soit leur position dans les processus d'alphabétisation. Le Comité de pilotage sera donc attentif à toutes les suggestions et critiques pour que le deuxième état des lieux reflète davantage encore la réalité et la diversité du paysage.



Table DES MATIÈRES

4



Chapitre 1

Données contextuelles et sociodémographiques 8



Chapitre 2

Questions de méthodologie et de nomenclatures 28



Chapitre 3

Identification des besoins 32



Chapitre 4

Identification de l'offre	54
4.1 Offre d'alphabétisation recensée par les administrations	55
4.2 Informations fournies par le secteur associatif	76
4.3 Analyse globale	107



Chapitre 5

Politiques publiques d'alphabétisation	112
5.1 Tableaux synoptiques présentant les politiques des administrations membres du Comité de pilotage	
Sommaire récapitulatif des administrations	115
Grilles par administration	116
5.2 Approche par administration : Présentation de la politique d'alphabétisation	
Communauté française	129
Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale	148
Région wallonne	166
5.3 Approche globale des politiques d'alphabétisation	
Les mesures	176
L'emploi	188
Le financement	190
Coûts des formations dans le secteur ISP en Région wallonne	193



Chapitre 6

Approches qualitatives : Focus sur quelques réalisations exemplatives 200

6.1 Interviews des opérateurs

- Lire et Écrire Verviers 201
- FUNOC (Charleroi) 203
- Lire et Écrire Hainaut occidental (Tournai) 206
- Le Miroir vagabond (Hotton) 211
- L'Atelier des Petits Pas (Schaerbeek) 213
- CAF (Anderlecht) 217
- I.E.P.S.C.F. d'Evere-Laeken 219

6.2 Analyse des interviews 222



Chapitre 7

Quelques expériences pilotes 230

7.1 Compte-rendu d'expériences

- Alphabétisation dans les ETA (Entreprises de travail adapté) 230
- Détection de l'analphabétisme au départ des CPAS et du FOREM 234
- Projet de convention alpha entre la RW, l'EPS, Federgon, L&É Hainaut occidental,
L&É Liège – Huy – Waremmme et des entreprises de travail intérimaire 235
- Projet EQUAL de plate-forme subrégionale du Hainaut occidental
et projet EQUAL 2 de dispositifs territoriaux 235
- Actions de l'IFAPME dans le cadre de l'alpha en Région wallonne 238

Expériences d'alpha en entreprise dans le secteur verrier	240
La sensibilisation aux NTIC en Région bruxelloise et en Région wallonne	242
L'alphabétisation en prison	244
Le rôle des CEC et des institutions culturelles dans la prise en charge des apprenant-e-s	246
Le rôle des bibliothèques et du secteur de la lecture publique	247
7.2 Conclusion	248



Chapitre 8

L'ancrage international du secteur de l'alphabétisation

Les projets européens	250
Les projets de coopération	254
La participation à des conférences internationales	255



Chapitre 9

Conclusions	260
-------------------	-----



Annexes	266
---------------	-----